



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 17 août 2012

INFORMATION MEDIAS

STAND DÉDIÉ AU SERVICE CIVIQUE LORS DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE 2012

Le Haut-Commissariat, en sa qualité de référent territorial du Service civique sera présent à la journée internationale de la jeunesse organisée par l'union polynésienne pour la jeunesse en partenariat avec le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, le samedi 18 août 2012, place Tarahoi.

A cette occasion, un stand d'information relatif au Service civique sera ouvert et permettra aux jeunes polynésiennes et polynésiens de s'informer sur les opportunités professionnelles de ce dispositif.

Le Service civique consiste à apporter un concours temporaire à la collectivité dans le cadre d'une mission d'intérêt général, il peut prendre deux formes :

- ✓ L'engagement de Service civique, ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général d'une durée de 6 à 12 mois donnant lieu à la perception d'une indemnité et au bénéfice d'une protection sociale complète prises en charge par l'Etat ;
- ✓ Le volontariat de Service civique s'adresse aux personnes âgées de plus de 18 ans pour une durée de 6 à 24 mois. L'indemnisation est à la charge de l'organisme d'accueil.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, rendez-vous soit sur le site internet du Haut-Commissariat à cette adresse, <http://www.haut-commissariat-polynesie-francaise.pf/Ressources-Humaines/Le-service-civique>, soit au stand du Service Civique le 18 août 2012.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.prf.gouv.fr
www.haut-commissariat-polynesie-francaise.pf